

DOSSIER D'INSCRIPTION 2018-2019



21 RUE DU COMTE DE FLANDRE B.P. 70039 - 59791 GRANDE SYNTHE CEDEX

Téléphone 03.28.21.24.66 - Télécopie 03.28.29.18.78.

Courrier électronique

Ce.0595782p@ac-lille.fr

Site internet

<http://www.collegedumoulin.fr>

Vous trouverez dans ce dossier l'ensemble des éléments permettant d'inscrire votre enfant dans cette structure qui accueillera au maximum 7 élèves de 6^{ème} et de 4^{ème}. Ces derniers bénéficieront d'un emploi du temps leur permettant de pratiquer l'équitation une ou deux fois par semaine tout en menant une scolarité normale.

Pour de plus amples informations n'hésitez pas à contacter le collège.

Rôles et Objectifs

Les objectifs scolaires

Le premier concerne la réussite scolaire.

- obtenir des notes satisfaisantes
- présenter un comportement irréprochable.

Le second objectif concerne l'organisation du travail de l'élève.

- organiser, planifier son travail personnel
- profiter de chaque opportunité pour réaliser le travail demandé par les professeurs.

Les objectifs sportifs

En termes de résultats, l'objectif pour ce petit collège urbain sera le suivant:

- Prendre du plaisir avant tout en se confrontant à l'adversité
- Progresser et se surpasser
- Assimiler les connaissances théoriques et pratiques inhérentes à la pratique de l'équitation

Les objectifs pédagogiques

- motiver les élèves en leur donnant l'occasion d'évoluer dans leur pratique de prédilection,
- Développer le sens des responsabilités.
- éduquer à une citoyenneté active.
- développer le goût de l'effort et comprendre l'intérêt du travail.
- porter un intérêt certain à l'hygiène générale de vie.
- développer des compétences transversales permettant une meilleure réussite scolaire.
- développer l'autonomie des élèves en portant leur regard vers le monde extérieur.
- contribuer à la dynamique sportive au sein de l'établissement.

L'Organisation de la section

1) Composition de la section :

- 12 élèves au maximum regroupés dans une même classe de 6^{ème}, puis l'année suivante en 5^{ème}.

A noter que tout engagement en section sportive se fait obligatoirement pour l'année scolaire entière .

2) Emploi du temps :

- Les séances d'équitation sont intégrées dans l'emploi du temps de la journée (de 15h00 à 18h00 le lundi pour les 6^{ème} et 5^{ème} et de 16h00 à 18h00 le jeudi pour les 4^{ème} et 3^{ème})
- En plus viennent se rajouter les entraînements et compétitions du mercredi après-midi au club pour ceux qui le souhaitent (cela est vivement conseillé).
- dès lors qu'un élève est dispensé de manière totale, des cours de soutien, de l'aide aux devoirs peuvent être mis en place, cela signifie qu'il peut y avoir une adaptation des séances d'équitation en cas d'inaptitude partielle ou totale.

3) L'encadrement pédagogique :

Les élèves doivent suivre normalement les cours, et sont regroupés pour les entraînements.

Monsieur GELLES, professeur certifié d'EPS ainsi que Salomé (entraîneur diplômé d'état de sports équiens), ont la responsabilité des entraînements et du fonctionnement de la section sportive.

Monsieur GELLES établit une étroite coordination avec les parents, les professeurs et l'administration afin de suivre individuellement le comportement de l'élève durant son temps d'appartenance à la section.

4) Matériel :

Les élèves devront investir dans un matériel spécifiques comme bottes, pantalon, cravache, bombe.

5) Evaluation des résultats :

L'évaluation est trimestrielle et apparaît sur les bulletins scolaires au même titre que les autres disciplines.

Elle porte sur : l'assiduité et la volonté de progresser, les résultats en compétition, les progrès réalisés.

Dossier de candidature

Pièces à joindre obligatoirement:

- Les photocopies des **2 bulletins** de l'année scolaire en cours
- La fiche de candidature
- La fiche de renseignements scolaires comportant l'appréciation du chef d'établissement, du professeur d'EPS (ou de l'instituteur)
- La fiche de renseignements sportifs
- L'autorisation de participer aux tests de sélection.

Important

Si le collège du Moulin n'est pas le collège de secteur de votre enfant, vous devez **OBLIGATOIREMENT** effectuer une demande de dérogation à la carte scolaire (qui sera acceptée forcément car justifiée par le fait que votre enfant souhaite entrer dans une section sportive).

3 cas de figure possibles :

- Votre enfant est actuellement en **CM2**, alors le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du directeur de son école primaire.
- Votre enfant est actuellement dans un collège public, dans ce cas le dossier est à retirer auprès du secrétariat du collège.
- Votre enfant est actuellement dans un collège privé, attention le dossier de demande de dérogation est à retirer auprès du secrétariat du collège public de votre secteur

Dossier de candidature complet à retourner à :

Madame Le Principal du Collège du Moulin

21 Rue du Comté de Flandre

BP70039
59791 Grande-Synthe

DATE LI MITE DE DEPOT DES DOSSIERS :

vendredi 13 avril 2018 au collège du moulin

FICHE DE CANDIDATURE 2018-2019

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Candidature : <input type="checkbox"/> 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> 4 ^{ème}

Nom du père :	Nom de la mère :
Adresse du père :	Adresse de la mère :
Téléphone :	Téléphone :

Collège de secteur

--

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Appréciation du chef d'établissement faisant apparaître si l'élève est, selon lui,
capable de réussir une scolarité au sein d'une section sportive

Signature

Appréciation du professeur d'EPS faisant apparaître des éléments sur les aptitudes physiques et mentales de l'élève:

- endurance,
- goût de l'effort physique notamment
- capacité d'engagement dans un projet à long terme
- réaction face à la difficulté

Signature

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :

Licence :

L'enfant est t-il licencié dans un club sportif ? **oui** / **non**

Si oui : Dans quelle activité :

Nom du club :

Jour et Horaires d'entraînement :

.....

L'enfant s'inscrira t-il dans un centre équestre si cela n'est pas encore le cas ? **oui** / **non**

AUTORISATION DE PARTICIPER AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION À L'ADMISSION EN SECTION EQUITATION.

Je soussigné :		Responsable de l'enfant :	
NOM (enfant) : *		Prénom (enfant) :	
Date de naissance (enfant) :		Lieu de naissance (enfant) :	
Domicile (enfant) :			

Autorise mon enfant à participer aux épreuves de sélection, en vue de l'admission en section sportive équitation, à la rentrée 2018, qui se dérouleront :

LIEUX : Centre équestre de la ville de Grande-Synthe

Date : Lundi 16 avril 2018

de 15h à 18h

En cas d'absence de pièces du dossier, l'enfant ne pourra pas participer aux épreuves de sélection

Date : / / 2018

Signature :

Calendrier des Inscriptions

- **vendredi 13 avril 2018**: date limite de dépôt des dossiers

- **Tests de sélection : lundi 16 avril 2018 de 15h à 18h**
présence obligatoire et dossier complet

- Les résultats seront transmis fin avril par téléphone

Récapitulatif des pièces à joindre

	photocopies des 2 bulletins de l'année scolaire en cours
	fiche de candidature
	fiche de renseignements scolaires comportant l'appréciation du chef d'établissement, du professeur d'EPS (ou de l'instituteur)
	L'autorisation de participer aux tests de sélection
	Fiche renseignements sportifs